GUIDE AUX PARENTS

CAMP DE JOUR

• SAINT-SIMON •

Du 29 juin au 21 août 2026

Horaire du camp de jour

Service de garde

Lundi au vendredi: 7 h à 9 h et de 16h à 17h30

Camp de jour

Lundi au vendredi: 9h à 16h

Inscription aux sorties

Mercredi 8 juillet : Zoo de Granby (date limite 24 juin)
Jeudi 23 juillet : Aquaparc St-pie (date limite 9 juillet)
Mercredi 29 juillet : Expo Agricole (date limite : 15 juillet)
Jeudi 13 août : Laser Force Drummond (date limite : 30 juillet)

Pour vous inscrire à Qidigo, scanner ce code QR.

Pour nous joindre

Profil Facebook du camp de jour

Camp De Jour Saint-Simon - Faites une demande d'amitié!

Adjointe aux loisirs
Véronique Breton
Téléphone : 450 798-2276 poste 225
Courriel : loisirs@saint-simon.ca

Carrefour des Sports
Adresse : 50, rue des Loisirs
Saint-Simon, Qc, J0H 1Y0
Téléphone: 450 798-2276 poste 228 (pas de boîte vocale)
Site internet: www.saint-simon.ca/loisirs-culture

Chef de camp : Jujube
Nous joindre : cdj.st.simon@gmail.com

Informations

Camp de jour et service de garde

Le camp de jour débute à **9h** et se termine à **16h.** Le service de garde est offert tous les matins et tous les soirs de la semaine, soit de **7h** à **9h** et de **16h** à **17h30**.

*** Un parent arrivant après **17h30** sera contraint de payer 1,00 $ la minute de retard.***

Vous trouverez ci-dessous les procédures pour assurer le bon déroulement des journées au camp de jour. Nous vous demandons de bien en prendre connaissance, d'en parler avec votre enfant et de les respecter lorsque le temps sera venu.

À l'arrivée (7h à 9h)

Se rendre à l'intérieur du carrefour de **7h à 8h** et au poste d'accueil en face du Carrefour des Sports de **8h à 9h**. En ce qui concerne les enfants arrivant seuls au camp, ils doivent venir au Carrefour des sports rencontrer la personne responsable pour savoir où se diriger.

Pour terminer, nous demandons que votre enfant arrive avant **9h** puisque l'animateur responsable ne sera plus en poste pour l'accueillir par la suite.

Au moment du départ (16h à 17h30)

Se rendre au poste d'accueil devant la porte du Carrefour des Sports pour rencontrer la personne responsable. Elle vous demandera le nom de votre enfant ainsi que votre nom. Elle confirmera votre identité avec l'aide de la fiche santé de votre enfant. Votre enfant viendra vous rejoindre ou nous vous dirigerons vers l'endroit où il se trouve.

En ce qui concerne les enfants quittant seuls le camp, lorsque leur animateur leur permettra, ils pourront quitter comme à l'habitude. Il est important que votre enfant confirme son départ à la chef de camp ou au responsable à l'accueil.

Pour terminer, nous vous demandons de venir chercher votre enfant à partir de 16h puisque nos activités sont en cours et que personne ne sera à l'accueil avant. Si EXCEPTIONNELLEMENT votre enfant devait quitter plus tôt que 16h, veuillez informer le responsable le matin.

N.B. Il s'agit de la même procédure à suivre que votre enfant soit inscrit au service de garde ou non.

Le dîner (12 h à 13 h)

Parfois, certains enfants vont dîner à la maison. Comme les années précédentes, nous laisserons partir les dîneurs à 11 h 45. Nous demandons qu'ils reviennent au camp de jour entre 12 h 45 et 13 h. Ils doivent se présenter au Carrefour des sports pour aviser la chef de camp qui les dirigera vers leur groupe. Si vous comptez venir chercher votre enfant pour le dîner, vous devez avertir le responsable le matin.

Les dîners se font principalement à l'extérieur, sauf en cas de pluie.

Choses à apporter tous les jours au camp
BIEN IDENTIFIER TOUS LE MATÉRIEL DE VOTRE ENFANT

- Un lunch FROID ou thermos avec deux collations, avec un bloc réfrigérant (type Ice pack)
- Une bouteille d'eau
- Crème solaire - chasse-moustiques
- **L'enfant doit préférablement avoir eu une première application de crème solaire le matin, à la maison.**
- Des vêtements adéquats pour les variations de température
- Espadrilles si l'enfant vient au camp de jour en sandales
- Chapeau ou casquette
- Costume de bain et serviette

Veuillez prendre note que nous ne sommes pas responsables des vêtements tachés, déchirés ou perdus.

Dîners gourmands

Les diners gourmands du vendredi sont de retour cet été! Pour commander, il suffit de remettre le coupon ainsi que le montant d'argent (comptant et prévoir le montant juste) au responsable présent à l'accueil. Tout cela doit être fait le mercredi matin au maximum pour laisser le temps au chef de se préparer. Tous les repas sont servis avec un jus et un dessert!
Bon appétit!

***À remettre au plus tard le **MERCREDI MATIN** de la semaine de votre commande ***

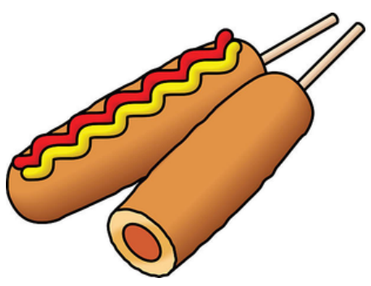

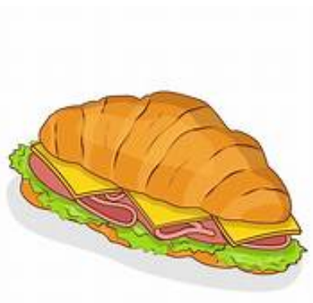

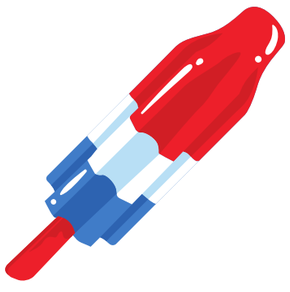

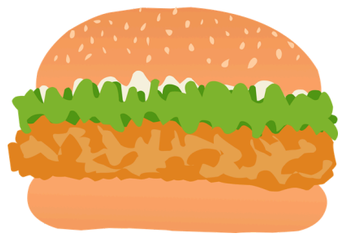

Allergies

Nous tenons à mentionner qu'il y a des allergies aux noix, donc nous aimerions que vous portiez une attention particulière au contenu des boîtes à lunch.

Sorties

Nous refuserons toutes les inscriptions complétée en ligne après la date limite indiquée. Sans inscription, votre enfant sera considéré comme absent le jour de la sortie ou de l'activité spéciale.

Les choses à apporter pour les sorties sont toujours inscrites sur le profil Facebook du camp de jour et le **chandail du camp de jour est obligatoire lors des sorties**. Gardez aussi en tête que votre enfant pourrait avoir à transporter son sac à dos toute la journée donc il serait important d'éviter les charges trop lourdes.

SORTIE CAMP DE JOUR 2026
PLACES LIMITÉES : 1 seul autobus = limite de 55 places par sortie!
Première famille inscrite, première famille servie!

Prenez note que nous ne pouvons pas offrir un service de camp de jour à domicile en parallèle lors des sorties, votre enfant doit être inscrit à la sortie pour participer.
*Pour votre information: le personnel sera maximisé et les ratios des groupes revus à la baisse lors des sorties.

INSCRIPTION DISPONIBLES SUR QIDIGO!

ZOO DE GRANBY
SEMAINE 2
DATE : Mercredi 8 juillet 2026
HEURE : 9h à 17h
TARIF : 25,00$
Date limite d'inscription : mercredi 24 juin

EXPO ST-HYACINTHE
SEMAINE 5
DATE : Mercredi 29 juillet 2026
HEURE : 9h à 16h
TARIF : 25,00$
Date limite d'inscription : mercredi 15 juillet

AQUAPARC ST-PIE
SEMAINE 4
DATE : Jeudi 23 juillet 2026
HEURE : 9h à 16h
TARIF : 25,00$
Date limite d'inscription : jeudi 9 juillet

LASER FORCE DRUMMONDVILLE
SEMAINE 7
DATE : Jeudi 13 août 2026
HEURE : 9h à 15h30
TARIF : 25,00$
Date limite d'inscription : jeudi 30 juillet

Code de vie

Le code de vie du camp de jour Saint-Simon a été mis sur pied pour le mieux-être et la sécurité de tous. Il s'applique à l'enfant dès son arrivée et jusqu'au départ et ce, dans chaque lieu et activité reliés au camp de jour ou au service de garde.

Le parent s'engage à ce que son enfant respecte le code de vie suivant tout au long de l'été :

General

- Donner sa présence au responsable en place à son arrivée au service de garde, au camp de jour et à tout moment lorsque exigé.
- Être toujours en présence d'un animateur.
- Apporter des repas équilibrés et suffisamment de collations pour la journée.

Respect des autres

- Faire preuve de respect envers toute personne fréquentant le camp de jour (enfant, parent, animateur, coordonnateur, etc.) ou les activités réalisées pendant le camp.
- Ne pas endommager ou détruire le matériel d'autrui. Tout bri jugé volontaire peut être passible d'une sanction allant jusqu'au dédommagement monétaire.
- Utiliser un langage approprié, poli et respectueux.
- Aucune forme de violence quelle soit physique ou verbale ne sera tolérée.
- Écouter les consignes des animateurs ou responsables des activités et les appliquer.

N.B. Le langage violent/vulgaire et les gestes violents/vulgaires ne seront pas tolérés.

Respect de l'environnement

- Ne pas endommager ou détruire le matériel du camp de jour, de la municipalité ou lors des sorties.
- Ramasser en tout temps ses déchets et les jeter aux endroits prévus à cet effet.
- Tenir les lieux propres, salubres et en bon état.

Code vestimentaire et effets personnels

- L'habillement doit permettre de participer facilement à toutes les activités physiques proposées par les animateurs.
- Porter des souliers fermés ou des sandales sportives.
- Le chandail du camp de jour doit être porté obligatoirement lors des sorties.
- **Ne pas amener au camp d'effets personnels de valeur, de jouets ou d'objets électroniques de la maison**. Le personnel de camp de jour se détache de toute responsabilité advenant la perte ou le bris d'un objet apporté par l'enfant.

Sanctions

Afin d'améliorer le service et la qualité de vie de tous les participants inscrits au camp de jour, l'administration se réserve le droit d'exclure un enfant ne respectant pas le code de vie.

Selon la gravité de la situation, la fréquence du comportement non-souhaité et la coopération des parents, les sanctions suivantes peuvent être appliquées :

1. Premier avertissement : avertissement verbal
2. Deuxième avertissement : l'enfant est retiré de l'activité en cours et rencontré par la chef de camp. Le parent est également avisé de l'intervention
3. Troisième avertissement : l'enfant est retiré temporairement des activités et une sanction adaptée à la situation est attribuée. Un suivi aux parents sera fait par la coordonnatrice en loisirs.

En cas de récidive, de violence physique ou verbale, de fugue ou de tout autre geste jugé dangereux et compromettant pour la sécurité au camp, l'enfant peut se voir expulsé de plusieurs activités ou de journées complètes, au jugement de la chef de camp.

À la suite d'une suspension externe, si l'enfant ne se conforme pas au Code de vie, l'enfant peut se voir renvoyé du camp de jour et du service de garde et des sorties pour le reste de l'été.

L'administration s'engage à appliquer les sanctions de manière progressive, mais peut omettre d'appliquer les étapes 1 à 3 si le comportement de l'enfant est jugé dangereux ou grandement inadéquat.

Tout bris volontaire de matériel causé par un enfant sera à la charge du parent.

L'administration du camp de jour vous remercie de faire de notre camp de jour un environnement sain et sécuritaire en prenant connaissance de ce document en appliquant ses fondements.

Calendrier 2026